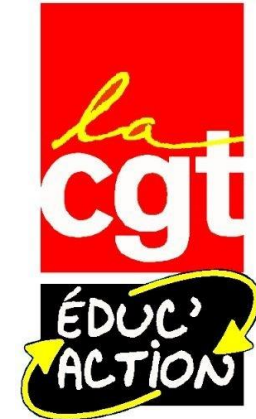


CARTE DES FORMATIONS : L'ADÉQUATIONNISME FORCENÉ

SUPPRESSION DE 15% DES FORMATIONS NON-INSÉRANTES À LA RENTRÉE 2024!



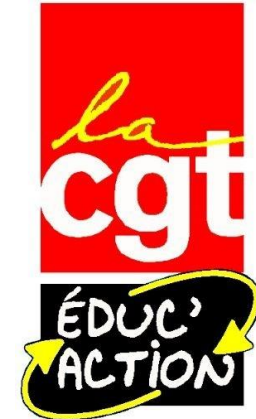
- À la rentrée 2023, environ 900 lycéen.nes professionnel·les se retrouvaient sans affectation. Ils-elles ont été rajouté·es au dernier moment dans des classes déjà surchargées et prioritairement dans les filières prétendument non insérantes !
- Pourtant, pour la rentrée 2024, les régions se voient intimer l'ordre, par l'intermédiaire des préfets, de répondre à la commande présidentielle de fermeture de 15% des formations non-insérantes . Les spécialités tertiaires déjà dans le viseur avec la TVP sont de nouveau dans le collimateur.

LES SUPPRESSIONS DE POSTES ET LES RECONVERSIONS FORCÉES VONT EXPLOSER.

**EN 2024
PLUS DE 200
SUPPRESSIONS DE
POSTES**

CARTE DES FORMATIONS : L'ADÉQUATIONNISME FORCENÉ

SUPPRESSION DE 15% DES FORMATIONS NON-INSÉRANTES À LA RENTRÉE 2024!



→ La méthode : Utilisation d'ORION (« plateforme de pilotage »)

A partir de la capacité d'accueil de chaque formation, du nombre de candidatures exprimées, du taux d'obtention des diplômes, de poursuite d'études ou d'accès à l'emploi
Indicateurs actualisés chaque année pour chaque formation.

→ Par qui ?

"instance de dialogue" entre les acteurs locaux régions :, établissements, organismes de formation, entreprises, branches professionnelles..., sous l'autorité des sous-préfets

Mise en adéquation des formations et des besoins locaux en emploi notamment dans les métiers en tension. Jamais ne sont évoqués la précarité des contrats de travail, la qualification, l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de travail et de sécurité.

LES SUPPRESSIONS DE POSTES ET LES RECONVERSIONS FORCÉES VONT EXPLOSER.

EN 2024
PLUS DE 200
SUPPRESSIONS DE
POSTES

L'ADÉQUATIONNISME RADICAL : OUVRIR DES FORMATIONS NON-QUALIFIANTES



**TOUJOURS PLUS D'ENTREPRISES,
TOUJOURS MOINS DE POURSUITES D'ÉTUDES !**

Volonté de multiplier les colorations et de passer de 4 500 à 20 000 places en Bac + 1 à la rentrée 2026 et d'assigner les jeunes à leur territoire.

**« UNE NOUVELLE ALLIANCE ENTRE LE LYCÉE PROFESSIONNEL ET L'ENTREPRISE »
LE 18 OCTOBRE 2023, CAROLE GRANDJEAN A PRÉSENTÉ SES PROJETS SUR LE BAC +1
ELLE VEUT METTRE TOUJOURS PLUS LE LYCÉE PRO AU SERVICE DES ENTREPRISES.**

PLUS D'ENTREPRISE, MOINS DE POURSUITES D'ÉTUDES !

LES COLORATIONS

Volonté de développer les colorations (du Bac pro au BTS) pour répondre aux besoins en emploi des métiers en tension ou « d'avenir » (métiers en tension bientôt) c'est-à-dire :

- de développer un enseignement modulaire
- pour tout les publics (scolaire/adulte en formation/privé·es d'emploi) : **MIXITÉ DES PUBLICS**

→ **Un exemple avec l'UMN (Université des Métiers du Nucléaire): la coloration nucléaire**

Objectif : répondant aux besoins sur des métiers en tension de la filière nucléaire française

La pédagogie : l'UMN fournit un module commun de formation, une immersion d'acculturation sur une installation nucléaire, les situations pédagogiques professionnelles contextualisées : **modularisation et atteinte à la liberté pédagogique**

Les moyens : aucun moyen horaire spécifique

Pour quelle qualification ? une attestation de réalisation



RÔLE DU CONSEIL D'AMINISTRATION

LES COLORATIONS DE CE TYPE DOIVENT FAIRE L'OBJET D'UN CONVENTIONNEMENT ET DONC D'UN VOTE !

LA COLORATTION = UNE ATTESTION LOCALE SANS VALEUR



PLUS D'ENTREPRISE, MOINS DE POURSUITES D'ÉTUDES !

LES « MENTIONS COMPLÉMENTAIRES » DEVIENNENT DES « CERTIFICATS DE SPÉCIALISATION »

→ Le Bac +1 « un sas vers l'entreprise »

Selon la ministre : 1 an de formation pour des élèves de LP plus jeunes, une « spécialisation » et un sas vers l'insertion.

Une MC c'est 400h de formation en établissement et de 12 à 18 semaines de PMFP (de 420 à 630h) : plus de 50% du temps de formation en entreprise ! Le Bac +1 : une période d'essai d'un an ?

→ La ministre déléguée veut développer des « colorations » de ces Bac +1

Elle vante l'exemple de la « MC Technicien en peinture aéronautique » au « lycée Airbus » de Toulouse. C'est toujours la logique d'adéquationnisme radical des formations, avec les besoins immédiats des entreprises, qui guide la réforme. C'est une jeunesse assignée à résidence !

LE BAC+1 = UN NOUVEAU « CONTRAT PREMIER EMBAUCHE » ?



PLUS D'ENTREPRISE, MOINS DE POURSUITES D'ÉTUDES !



→ Le Bac +1 contre le Bac +2 !

La présentation d'une étude du CEREQ semble annoncer que le développement des Bac +1 vise à réduire les flux vers le Bac +2

« Ceux qui échouent dans le supérieur (41 % de ceux s'y étant engagés) rencontrent des conditions d'insertion proches des bacheliers entrés directement sur le marché du travail, une orientation vers un « bac+1 » (validé ou non) aurait été plus bénéfique. »

« Elle met en évidence que l'obtention d'une certification complémentaire d'un an au bac pro peut s'avérer presque aussi gratifiante qu'une poursuite d'études réussie dans l'enseignement supérieur et clairement plus gratifiante si cette poursuite d'études se solde par un échec. En revanche, le pari de l'enseignement supérieur devient gagnant pour ceux qui en sortent diplômés, en termes de qualité d'emploi (statut, qualification et rémunération). »

CEREQ Céreq Etudes, n° 52, Octobre 2023, 32 p. **Débuter un bac pro : pour quels diplômes et quelle insertion ?**

**APRÈS LES PERTES D'HEURES, APRÈS PARCOURSUP,
AVEC L'AMÉNAGEMENT DE L'ANNÉE TERMINALE,
ON PEUT CRAINDRE UN NOUVEAU FREIN POUR LES POURSUITES D'ÉTUDES !**